AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C0299
FR0012757854-FS0091

5 février 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 février 2021, la Caisse de dépôt et placement du Québec (65 rue Sainte-Anne, 14ème étage, Québec, G1R 3X5, Canada) a déclaré avoir franchi en baisse, le 1er février 2021, les seuils de 15% des droits de vote et 10% du capital de la société SPIE SA et détenir, à cette date, 14 455 376 actions SPIE SA représentant 26 915 007 droits de vote, soit 9,03% du capital et 14,14% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SPIE SA sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 5 février 2021, 13 594 164 actions SPIE SA représentant 26 053 795 droits de vote, soit 8,49% du capital et 13,69% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 160 139 776 actions représentant 190 345 134 droits de vote.